

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 24 juin 2019

OBJET :

**ADOPTION DU
REGLEMENT
INTERIEUR DES
LOCAUX MUNICIPAUX**

Nombre de Conseillers en

Exercice : **23**

Présents : **14**

Votants : **17**

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 1^{er} juillet 2019

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2019/255

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Monsieur Georges SCHMITT, Madame Betty HUYLEBROECK, Monsieur Patrice BRONSART, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Eric CASSERON, Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Corinne TANGE, Monsieur Christophe VIGIER, Monsieur Stéphane ALCOCER

PROCURATIONS : Madame Véronique PETIT pouvoir à Madame Isabelle PARENT, Madame Evelyne POIGNON pouvoir à Monsieur Stéphane ALCOCER, Monsieur Olivier POIGNON pouvoir à Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS

EXCUSÉ(S) : Madame Aude POIRÉE, Madame Florence GABRY, Madame Martine GHENASSIA, Monsieur Jacques LABARRE

ABSENT(S) : Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Monsieur André LEFEVRE

SECRETAIRE DE SÉANCE : Madame Katya SCHMITT

∞∞∞∞∞∞∞∞

Monsieur Patrice BRONSART, Adjoint aux Pôles Vie locale, Associations, Affaires culturelles et Cérémonies informe de la nécessité de la mise en place d'un règlement intérieur pour le prêt de locaux municipaux.

Ce règlement détermine, en autres, les modalités notamment de réservation, de mise à disposition et de responsabilité.

Vu le projet ci-annexé ;

Vu l'avis de la Commission Vie locale en date du 24 juin 2019 ;

Il est demandé aux membres du Conseil municipal d'approuver le règlement ci-annexé.

Le Conseil municipal ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité : **Contre** : 2 voix - Monsieur Christophe VIGIER, Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS

Abstention : 3 voix - Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur Stéphane ALCOCER, Madame Evelyne POIGNON

APPROUVE le projet de règlement ci-annexé.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

